

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la **SARL COMPTALYS** dont le siège social est à RILLIEUX LA PAPE la somme de **300,00 Euros (Trois cents Euros)** représentant la cotisation pour l'année 2016.

Fait à Paris, le 28 octobre 2016

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

